

JOURNAL
ÉTÉ 2023

Célébrons

Les

125 ans

de notre municipalité

1898-2023



Municipalité de
*Sainte-Monique
de-Honfleur*



MOT DU MAIRE

État de la situation - Année 2022

À tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de Sainte-Monique de Honfleur.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2022

Le rapport de notre vérificateur externe de la firme MNP a été émis sans réserve et est disponible pour ceux et celles qui voudraient en prendre connaissance. Il a été déposé au conseil municipal à la séance du 1 mai 2023 et a été transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation conformément aux dispositions de la loi 122.

EXTRAIT DU RAPPORT DE VÉRIFICATEUR

Opinion

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité de Sainte-Monique au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésoreries consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

ÉTATS FINANCIERS 2022

Les états financiers vérifiés et consolidés nous laissent voir un surplus de 159 577 \$ sur un budget de 2 574 614 \$ pour l'exercice financier de 2022, ce qui nous amène à un surplus accumulé non affecté de 591 669 \$ au 31 décembre 2022. Nous avons un total de règlement d'emprunt de 3 523 300 \$, de ce montant nous recevrons en subvention 951 599 \$ ce qui nous laisse une dette nette de 2 571 701 \$.

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LE DEUXIÈME VERSEMENT DE TAXE
EST DÛ POUR LE 20 JUIN 2023.**

NOS RÉALISATIONS

En 2022 nous avons investi une somme de plus de **4 200 000 \$ subventionnée à près de 65%** pour la réfection des Rang 6 Est et Ouest, Rang 7 (traverse vers la municipalité de L'Ascension), Route du Quai, une partie de la Rue de la Rivière, deux ponceaux et rechargement sur le Chemin des Eaux-Mortes, des améliorations dans la Route Morin, le Rang 8, au Lac Johnny, Rang 11 et Rang 12.

Durant l'hiver 2022-2023, nous avons fait le grattage des trottoirs sur un côté de la rue St-Jean et sur une bonne longueur le long de la rue Honfleur dans le but de sécuriser les piétons. Selon les commentaires, cela fût apprécié.

L'installation d'un trampoline géant pour amuser jeunes et moins jeunes a apporté beaucoup d'achalandage. Le dossier des eaux usées a fini par avancer un peu plus, mais nous envoie quand même pour la réalisation des travaux en 2024. Le dossier de l'église avec Agrinova pour une culture verticale, ne verra pas la phase de réalisation, beaucoup de contrainte et très peu d'intérêt d'investisseurs, donc nous sommes toujours à la recherche d'un projet rassembleur et communautaire pour le bâtiment.

CONCLUSION

Vérifiez l'horaire des réunions du conseil sur le site de la municipalité, vous êtes toujours les bienvenus. Je tiens à saluer le travail de mes collègues du conseil pour leur implication et leur esprit communautaire. J'aimerais remercier tous(tes) les employés(es) pour leur travail consciencieux, ils et elles relèvent le défi du travail et d'organisation avec professionnalisme et plus spécifiquement, en 2023, Mme Suzie Belleau qui en est à sa 35^{ème} année de service au sein de notre municipalité, merci beaucoup.

Mario Desbiens
Maire

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR

Urbanisme : Rappel du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles

Le beau temps est arrivé ! Rappelez-vous que le 1^{er} juillet 2021 le gouvernement du Québec a mis en vigueur le renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles !

Avant ce règlement, les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires d'une piscine résidentielle ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes. En d'autres termes, plus de droits acquis sur la sécurité !

De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon.

Depuis, le 1^{er} juillet 2021, les règles suivantes s'appliquent aux nouvelles installations :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- Les piscines dotées d'un plongeon devront être installées conformément à la norme BNO 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Pour connaître les autres ajouts ainsi que l'ensemble des règles applicables, vous pouvez consulter :
www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

Vous trouverez sur ce site des feuillets d'explication et des autoévaluations que vous pourrez faire afin de déterminer si votre installation est conforme ou non. Dans le cas, où elle serait non-conforme vous devrez faire les modifications qui s'impose.

Nous vous rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer une piscine, un plongeon ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine.



SÉCURISONS
LES PISCINES
RÉSIDENTIELLES

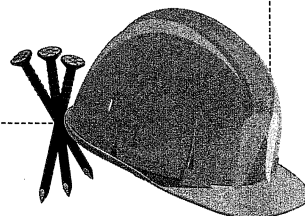
CONSTRUCTION / RÉNOVATION

Vous prévoyez procéder à des travaux sur votre propriété? N'oubliez pas de vous renseigner afin que ceux-ci soient conformes avec la réglementation municipale, et pour savoir si vous avez besoin d'un permis!

Vous pouvez rejoindre l'inspecteur municipal, moi-même, Francis Vaillancourt, au **418-347-3592, poste 2005**, le lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, ou procéder par courriel au inspecteur@ville.ste-monique.qc.ca afin de me soumettre vos questionnements et/ou vos plans de projet!

Il me fera plaisir de cheminer avec vous pour la réalisation de vos projets!

Sur ce, bon été à tous et à toutes!



INFRASTRUCTURE MUNICIPALE

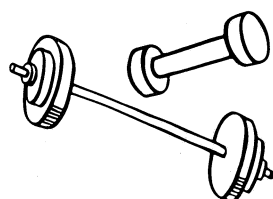
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

658, route 169, Sainte-Monique

**LA SALLE DE MUSCULATION EST DISPONIBLE
7 JOURS PAR SEMAINE ENTRE 5 H ET 23 H.**

Elle est contrôlée par un système de puce,
donc vous devez passer à l'hôtel de ville
pour les abonnements et les paiements.

Information sur le Facebook :
www.facebook.com/gymstemo
ou par téléphone au 418 347-3592 poste 2004



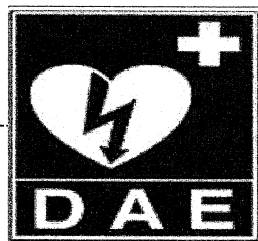
IMPORTANT

Nous avons deux **DÉFIBRILLATEURS EXTERNES
AUTOMATISÉS** qui sont à la disposition de la
population en cas d'urgence.

Le DEA est un petit appareil portatif qui permet
d'analyser le rythme cardiaque et de délivrer un choc
électrique afin de corriger toute activité électrique
anormale du cœur.

Endroits :

**Hôtel de ville et centre communautaire sur les
heures d'ouverture**



BIBLIOTHÈQUE

138, rue Honfleur

Pour abonnement ou location de livre,
visitez-nous au sous-sol de l'auberge du bon temps.

Heures d'ouverture :

les mardis de 13 h 15 à 15 h et de 18 h 30 à 20 h.

Activité de scrabble :

Ouvert à tous les mardis de 13 h 30 à 15 h.

Vous pourrez visiter prochainement nos nouveaux locaux
situés à l'hôtel de ville, surveiller notre page Facebook pour
avoir plus d'information.



SAMEDI 10 H : Louis est satisfait! Sa cour est propre et les branches amassées
finissent de brûler tout doucement dans son anneau de feu.

SAMEDI 17 H : Louis culpabilise. La forêt à l'arrière de sa résidence s'est embrasée,
de même que le garage de son voisin...

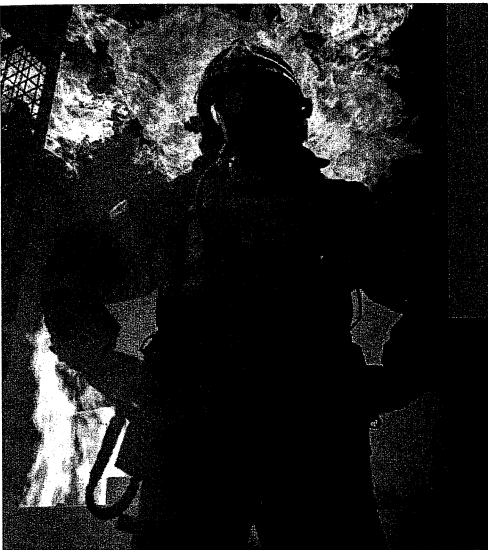
**RESPECTONS L'INTERDICTION
DE FEUX À CIEL OUVERT.**

NON aux feux à ciel ouvert!



Ville d'Alma
19 h - 6

Rappel important aux citoyens à l'approche de la fin de semaine.



**PÉRIODE DE
RECRUTEMENT**

DEVIENS POMPIER

**RÉGIE INCENDIE
SECTEUR NORD**

**Caserne 36
Sainte-Monique**



Tu as le goût de relever
un nouveau défi et de
faire partie d'une équipe
dynamique! Il est temps
pour toi de nous envoyer
ta candidature.

Postulez maintenant!
service.incendie@ville.alma.qc.ca



CENTRE COMMUNAUTAIRE

125, rue de la Fabrique

Le centre communautaire sera très actif pour la saison estivale avec les activités du 125^e, le camp de jour ainsi que le théâtre avec la route des légendes.

LIGUE DE DARDS

Une grande réussite pour la première saison.



Un gros merci aux responsables et aux participants d'avoir fait de nos vendredis soirs un lieu où la vie sociale était présente.

MAISON DES JEUNES

125, rue de la Fabrique

Fermeture pour la saison estivale.

Bonne vacances!

De vos animatrices Maude Gilbert et Léa Duperré, ainsi que de la coordonnatrice Émilie Leblanc.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN

À LA RECHERCHE
de vos ancêtres?

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean vous permet de consulter gratuitement la base de données de généalogie Genaise!



Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
Collection initiale vers 1945



Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
Collection initiale vers 1950

Genaise contient quatre bases de données sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean :

- Registres de l'état civil (mariages, naissances et décès) jusqu'en 1941
- Cimetières
- Cartes mortuaires
- Recensements jusqu'en 1921

www.shlsj.org/genaise

DANSE COUNTRY POP



La saison est déjà terminée, les informations pour les prochains cours d'automne suivront sur la page Facebook de la municipalité.



Recherche archives de Sainte-Monique!



Photo : Sainte-Monique en 1955
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, F1000

Saviez-vous que la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean a comme mandat de traiter, de conserver et de diffuser des archives de tout le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est?

Nous sommes à la recherche d'archives sur l'histoire de Sainte-Monique pour les préserver et les rendre disponibles à la population régionale.

SERVICE D'ARCHIVES
ET DE GÉNÉALOGIE

Que cherchons-nous?

- Des images de Sainte-Monique (photos, négatifs ou autres)
- Des archives familiales
- Des cartes et plans
- Des enregistrements vidéo ou audio
- Des publications (livres, journaux)
- Des documents sur les commerces (garages, épiceries ou autres)
- Des objets variés (macarons, fanions, épinglettes, etc.)

Merci de contribuer à l'histoire de votre municipalité!

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU LAC-SAINT-JEAN

1671, avenue du Pont Nord
Alma QC G8B 5G2
www.shlsj.org

Pour information : 418 668-2606 poste 229 | info.archives@shlsj.org

Vous aimez l'histoire?

Le Bâtitteur

Extrait d'un article sur l'histoire de Sainte-Monique paru en 2016 dans le journal Le Bâtitteur n° 104.

Les premiers défrichements commencent en 1902 avec l'arrivée de Charles Lindsay de Roberval. D'autres viendront s'établir plus bas sur la rivière Péribonka (Pointe-Taillon) et dans le secteur des «Eaux mortes» en haut de Chute-à-la-Savane, dont Joseph Larouche de Saint-Henri-de-Taillon. En 1904, on établit un service de bac en bas des chutes pour la traverse de la Péribonka, à l'endroit où se situe le quai d'aujourd'hui. À Sainte-Monique, arrivent aussi des Français dont un, Tony Broët, se démarquera. Ce millionnaire vient au Québec pour établir la communauté des Frères de Saint-François-Régis qu'il installera sur des terres à Vauvert. Cette communauté accueille les orphelins et leur enseigne à la fois l'agriculture et les métiers. Broët se construit un manoir sur une île de la Péribonka, l'île Roquépine, aujourd'hui île Broët, près de Sainte-Monique. Il deviendra député à l'Assemblée législative du Québec pour le comté Lac-Saint-Jean en juin 1908. Alors qu'il fait campagne pour son ami Jos. Girard à Saint-Gédéon en septembre de la même année, il glisse sous le train qui le ramène à Roberval et meurt la journée même. Il aura été député du comté trois mois et n'aura pas eu le loisir de siéger à la chambre d'assemblée. Au début des années 1950, la construction des barrages de Chute-à-la-Savane et de Chute-du-Diable apporte un élan de développement à la municipalité.

Rue sacré-cœur, Alma en 1958
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, F92

Saviez-vous que la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean publie un journal sur l'histoire régionale? Notre contenu concerne plus spécifiquement l'histoire des localités de la MRC de Lac-Saint-Jean Est.

Pour vous abonner, il suffit de devenir membre de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean!

Vous pouvez vous abonner directement sur notre site Web au **www.shlsj.org** (onglet « Devenir membre »). Vous pouvez aussi devenir membre en vous présentant à nos bureaux.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU LAC-SAINT-JEAN

1671 avenue du Pont Nord, Alma
418 668-2606
www.shlsj.org

LOISIRS ET CULTURE

THÉÂTRE



Encore cette année, la Municipalité présentera une pièce de théâtre produite par la compagnie régionale *La Route des Légendes*.

Les représentations se tiendront les mercredis à compter du 5 juillet au 16 août inclusivement. Bienvenue à tous!

LE STUDIO STE-MO

Notre équipe du Studio a suivi et est toujours en formation pour la photographie. Ils offriront un projet en novembre pour le 125^e, des invitations vous seront envoyées.

Nous offrons pour les entreprises, organismes et autres... Une façon de vous faire connaître avec des visites de petits vidéos dans votre milieu pour des petites publicités, des rencontres podcasts pour discuter avec vous.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook *Studio Sainte-Monique*.

LA FABRIQUE PAROISSE SAINTE-MONIQUE

HORAIRE DU BUREAU
JOURNÉES : LUNDI, MARDI ET MERCREDI
HEURE : DE 9 H À MIDI



CIMETIÈRE DE STE-MONIQUE



Comme vous le savez, sans doute, les Monuments (pierres tombales) appartiennent aux familles. C'est pourquoi, le conseil de fabrique de Sainte-Monique demande aux paroissiens et paroissiennes de vérifier l'état de ces monuments et faire l'entretien de ceux-ci. Il y en a plusieurs qui sont penchés ou tombés et ils ont besoin d'être redressés ou relevés. Nous vous faisons confiance afin que les travaux soient réalisés pour la mémoire de nos ancêtres.

Merci de votre collaboration!

Le conseil de fabrique de Ste-Monique

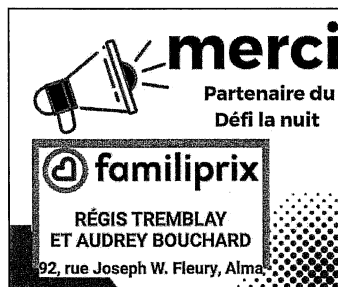
Alain Bédard, président, Doris Levesy, Celine Fortin, Mario Thibault et Robin Gilbert

DÉFI LA NUIT



Le **DÉFI LA NUIT** a eu lieu le 27 mai dernier. Nous vous remercions pour la sécurité que vous apportez à chacune des éditions. Une grande réussite apporte à de grands remerciements à la population, aux bénévoles et au comité de feu qui chaque année travaille avec leur cœur.

Merci Mylène Gauthier, Stéphanie Gauthier ainsi que Annie Vachon. Merci aux partenaires Or!



L'ÂGE D'OR

LE GALET ET LES SOIRÉES DE CARTES
SONT RECOMMENCÉES.

Pour location de salle ou information Mme Hélène Brisson
418 347-4454 ou 418 347-4223.



GROUPE D'ACTION BÉNÉVOLE ENSEMBLE DE STE-MONIQUE ET DE ST-HENRI

138, Honfleur, Ste-Monique, Qc, G0W 2T0
418 480-0402 • groupe.ensemble@hotmail.com

Offre d'emploi

Pour l'été nous cherchons une personne de 15 à 29 ans, pour un projet carrier été.
8 semaines pour un 30 heures/semaine, salaire de 17 \$ / heure.

Tâches : préparer les paniers de nourriture, rencontre avec les aînés, animation avec les aînés.

LES SERVICES SUIVANTS SERONT DISPONIBLES JUSQU'À LA FIN JUIN :

- Les services de popote livrer à votre maison 2 fois par semaine
- Transport-accompagnement pour des soins de santé
- Distribution de panier de nourriture aux 15 jours.
- Bingo
- Rencontre individuelle
- Activité physique 2 soirs semaines
- Jeux de palet
- Soins des pieds ou des mains de base
- Écoute et aide

DE JUILLET À FIN D'AOÛT, LES SERVICES OUVERTS SONT :

- Transport-accompagnement pour des soins de santé
- Distribution de panier de nourriture aux 15 jours



Nous profitons de ce moment pour remercier :

À tous nos bénévoles qui font un travail exceptionnel auprès de notre clientèle.
Ainsi qu'à toute notre clientèle qui participe à nos activités.

Un gros merci à vous tous.



LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN

Préservez votre coin de paradis

Les matières acceptées dans un conteneur de déchets ou de recyclage
sont les mêmes que celles qui doivent aller dans un bac.

Ce n'est pas parce qu'il y a plus d'espace qu'on peut y déposer n'importe quoi.
Pourquoi apporter ses matières dans un écocentre plutôt que les déposer dans le conteneur le plus près?

1

Vous maintenez
votre environnement
propre en évitant les
débordements.

2

Les matières
telles que les matelas
sont valorisées plutôt
qu'envoyées à
l'enfouissement.

3

Les matières
dangereuses sont gérées
sécuritairement donc vous
évitez de contaminer
les autres matières et
l'environnement.

4

Vous aidez à réduire
le risque de blessures
et d'incendies.

**UN CONTENEUR N'EST PAS
UN ÉCOCENTRE.**

**PROTÉGEZ VOTRE
COIN DE PARADIS.**



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

www.rmrlac.qc.ca

LA GRANDE FÊTE DE NOTRE 125^E

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

L'ESCALE
DES MIGRATEURS

LES INDUSTRIES
Atôles
Ste-Monique

CREVIER **SAO**

M

Maestro
CHEF DÉPANNEUR
ALIMENTATION STE-MONIQUE

MR
418 321-1494
R.B.Q. : 5609-2646-01

construction
& rénovation
MAXIME ROY

LPA **CARQUEST** **Home**
Lachance pièces d'Autos

- Mécanique générale
- Quincaillerie
- Pièces d'autos
- Raccord hydraulique
- Lave-auto

584 Route 169
Sainte-Monique
QC G0W 2T0
418 347-3158

FORT-AN
CONSTRUCTION
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 480-7431
R.B.Q. : 5751-3070-01

TERRASSEMENT
Belleau
418 | 720-9885
671-3701

Les tours à jardin
4 saisons



Pépita
Josée

LA GRANDE FÊTE DE NOTRE 125^E

24 JUIN 2023

INFORMATIONS :

Souper fesse de bœuf salle de l'âge d'or style buffet
Heure d'ouverture : 17 h 30 à 19 h 45

BILLETS DISPONIBLES:

Hôtel de ville de notre municipalité
sur les heures d'ouvertures

TARIFICATION :

Souper seulement : 35 \$ (complet)
Souper-spectacle : 40 \$ (complet)
Spectacle seulement : 10 \$

SERVICE DE BAR :

Prix de la bière : 3\$

SPECTACLES

Spectacles sous le toit de la patinoire : 125, rue de la Fabrique, Sainte-Monique
Ouverture du site : 19 h 15

GRUPE LA RELÈVE DE 20 H À 21 H

Pour revivre les succès du bon vieux rock avec des gars de chez nous. Ils ont monté un méchant show.

HOMMAGE À BOB BISSONNETTE DE 21 H 30 À 00 H 30

**110% LEMAY PIS SA GANG
DE MINUIT À 2 H 30 DU MATIN**
Venez danser sous le toit dans l'espace
animé par Dj David Stone.

